

Département :
HAUTES PYRENEES

Commune :
BETPOUY

Section : B
Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 14/10/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

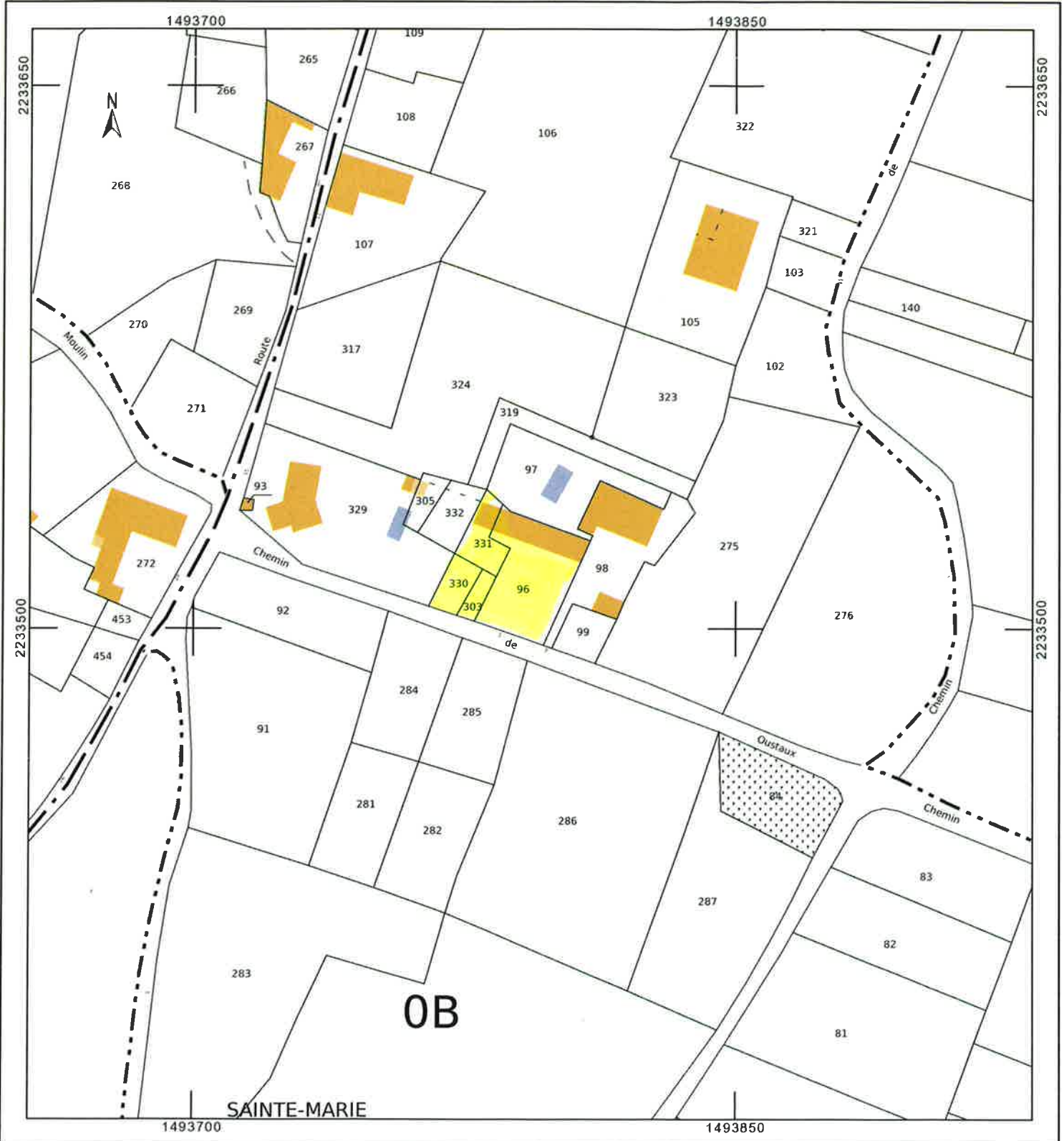
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

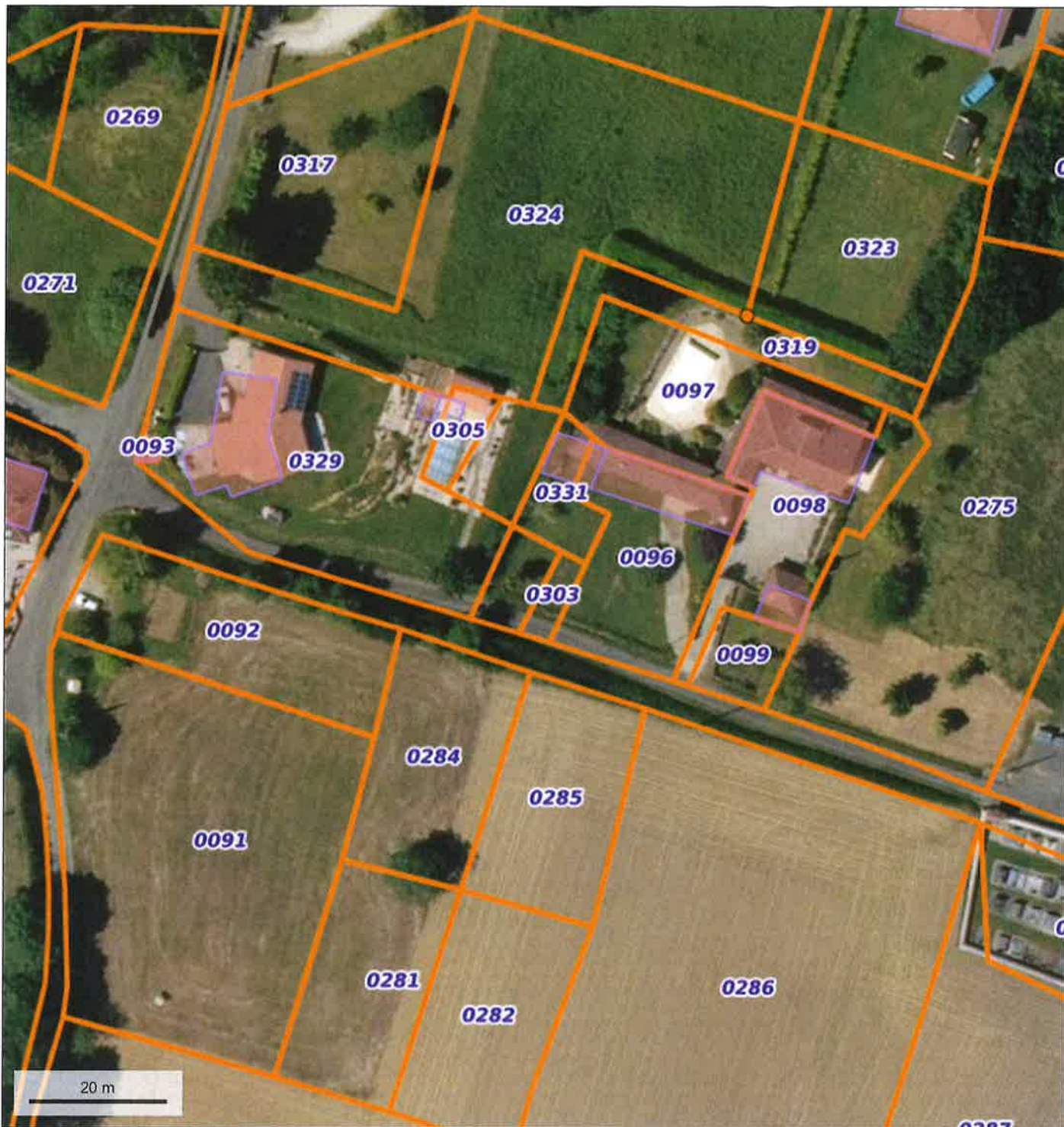
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
TARBES
1, boulevard du Maréchal Juin BP 693
65000
65000 TARBES
tél. 05-62-44-40-40 -fax
sdif.hautes-
pyrenees@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





© IGN 2021 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 27' 39" E
Latitude : 43° 16' 26" N

Commune :
BETPOUY (090)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 79 R
Document vérifié et numéroté le 21/04/2016
Au CDIF TARBES
Par LUU-DINH michel
Géomètre principal
Signé

Centre des Impôts foncier de :
TARBES
1, boulevard du Maréchal Juin
BP 693

65000 TARBES
Téléphone : 05-62-44-40-56
Fax : 05-62-44-40-79
cdif.tarbes@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : B
Feuille(s) : 000 B 01
Qualité du plan : Plan non régulier

Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 21/04/2016
Support numérique : -----

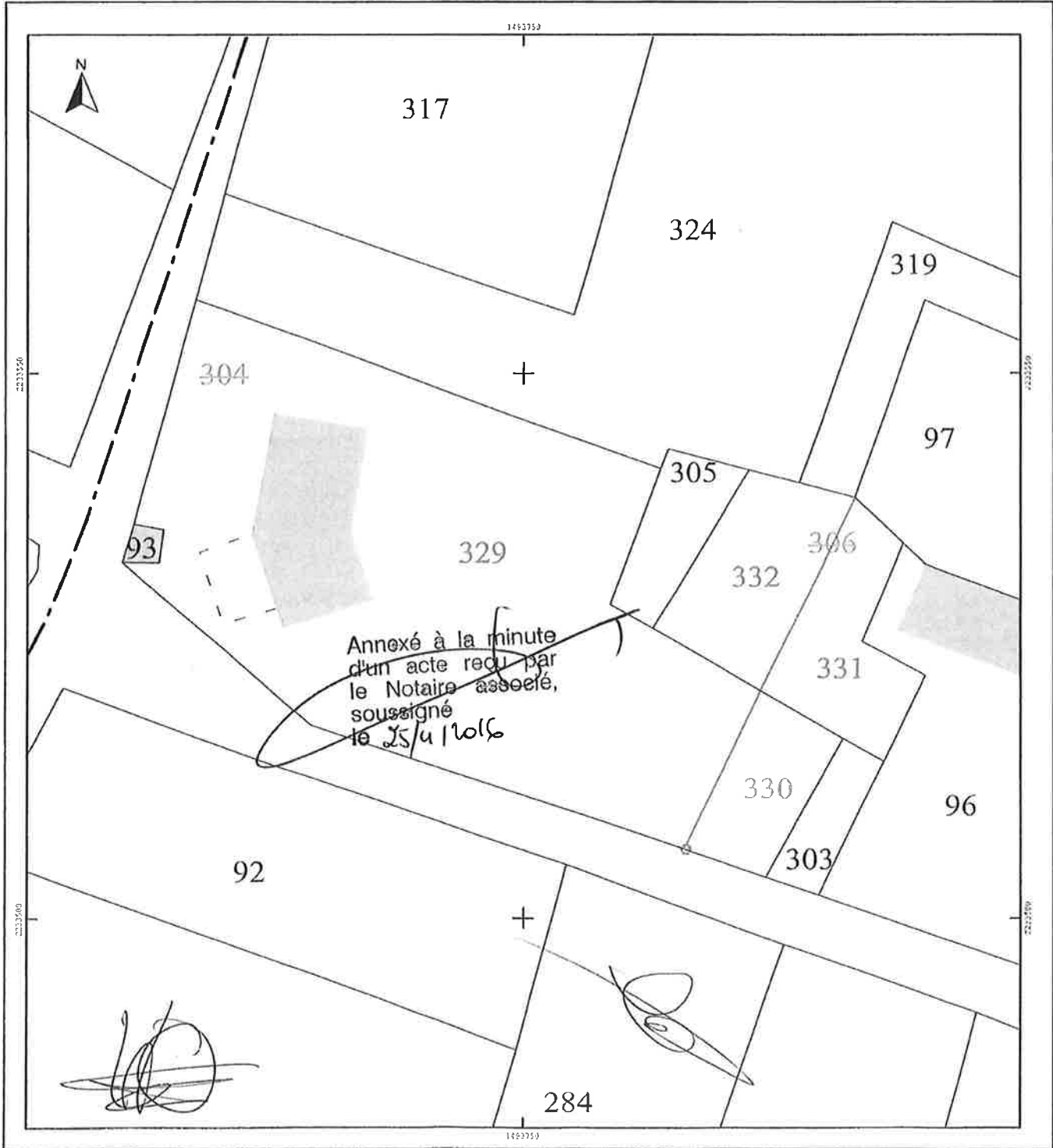
D'après le document d'arpentage
dressé
Par Marobin (2)

Rel. :
Christophe MAROBIN
Le 20/04/2016
Ordre des Géomètres-Experts n°5247
* * *
Grande Rue - 05 40 ARREAU
Tel/Fax: 05 61 40 11 39

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)
a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau
B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou d'alignement, dont copie ci-jointe, dressé
le ----- par ----- géomètre à -----
Les propriétaires déclarant avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente 6463.
A -----, le -----

(1) Rayer les mentions inutiles. La lettre A s'applique que dans le cas d'un état/plan établi par voie directe A (sur) dans la limite B. Les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Ouverté de la profession agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien agréé du cadastre, etc. -)
(3) Présenter la copie et l'original du piquetage et/ou d'un plan d'arpentage (plan alignement, tracé), représentant l'état de fait (à l'origine, etc. -)

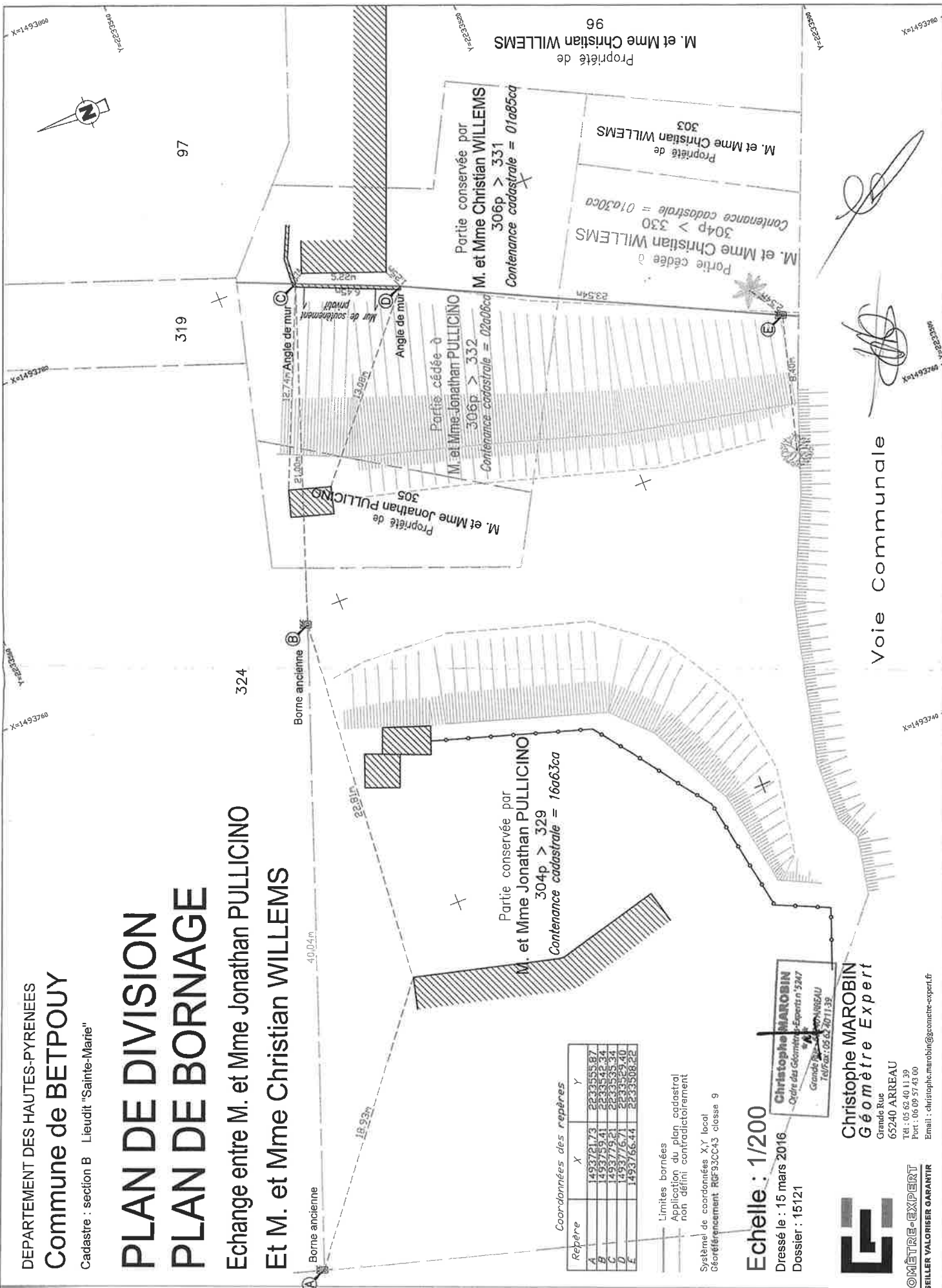
Document vérifié et numéroté le 21/04/2016



DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
Commune de BETPOUY
 Cadaastre : section B Lieudit "Sainte-Marie"

PLAN DE DIVISION PLAN DE BORNAGE

Echange entre M. et Mme Jonathan PULLICINO
 Et M. et Mme Christian WILLEMS



Coordonnées des repères

Repère	X	Y
A	493721,73	223355,87
B	493759,41	223352,34
C	493779,21	223353,34
D	493775,71	223352,40
E	493766,44	223350,22

— Limites bornées
 Application du plan cadastral
 non défini contradictoirement
 Système de coordonnées X,Y local
 Géoréférencement RGF93CC43 classe 9

Echelle : 1/200
 Dressé le : 15 mars 2016
 Dossier : 15121

Christophe MAROBIN
 Diplôme de Géomètre-Expert n°2847
 Grande Rue de MONTAUBEAU
 Tel/Fax : 05 62 201139

Christophe MAROBIN
 Géomètre Expert
 Grande Rue
 65240 ARREAU
 Tél : 05 62 40 11 39
 Port : 06 09 57 43 00
 Email : christophe.marobin@geometre-expert.fr



GEOMETRE-EXPERT
 CONSEILLER VALORISER GARANTIR